

Résolution sur la Crise financière

Comité exécutif de l'ICEM, 24 juin 2009

À sa réunion de novembre 2008 à Genève, le Présidium de l'ICEM a décidé d'utiliser les structures de l'ICEM et sa participation au Conseil des Global Unions pour réclamer l'instauration d'un système capitaliste mondial d'un type nouveau et plus équitable. Ce système devra être assorti d'une gouvernance et d'un contrôle financiers rigoureux, avec un nouvel ensemble de règles mondiales. Le Présidium a demandé que d'autres gouvernements, en particulier des gouvernements de pays en développement, soient ajoutés à la liste des pays qui contrôlent actuellement le capital mondial.

Le Présidium de l'ICEM a noté que la crise financière mondiale a été précédée de pratiques d'emprunt et de spéculation illogiques et d'une phase sans précédent d'adossements d'actifs ayant pour but de récolter des profits excessifs et à court terme, ce qui a eu pour effet d'abaisser les salaires et les conditions de travail et le niveau de vie général sur l'ensemble de la planète. Le Présidium de l'ICEM avait bien compris à l'époque que ceux qui ont le moins de responsabilité dans l'effondrement économique sont ceux qui sont le plus durement touchés par la crise et sont le moins à même de faire face à la tourmente financière actuelle.

Depuis la résolution du Présidium de l'ICEM de novembre 2008, la crise financière mondiale a causé des difficultés économiques considérables dans les secteurs énergétique, minier, manufacturier et d'autres secteurs de l'ICEM, entraînant notamment des pertes d'emplois, des licenciements et des ravages dans les collectivités locales qui ont encore sollicité davantage les services sociaux et les systèmes de protection sociale.

L'ICEM note également que depuis le début de la crise, comme l'a souligné la réunion du Comité des femmes de l'ICEM du 21 juin 2009, les femmes sont touchées de manière disproportionnée parce qu'elles occupent des emplois plus vulnérables, ont souvent peu d'emprise sur leurs décisions financières et sont, en règle générale, sous-employées.

Le Comité exécutif de l'ICEM prend acte de la réaction qu'a eue le mouvement syndical mondial depuis la réunion du Présidium de novembre 2008, et il félicite les FSI, la CSI, le TUAC et le Conseil des Global Unions pour la démarche commune et unie qu'ils ont adoptée en approchant ensemble les institutions financières internationales, en étant présents aux forums économiques du G20 de New York et Londres et pour l'appel qu'ont lancé ensemble tous les syndicats mondiaux pour souligner que le modèle économique néolibéral prônant la déréglementation, la privatisation et de nouveaux outils financiers dérégulés a engendré une inégalité monétaire croissante et favorisé un relâchement de la responsabilité sociale partout dans le monde.

Le Comité exécutif de l'ICEM met en garde les gouvernements contre un retour à des mesures protectionnistes telles que celles prises lors de la crise financière des années 1930. L'ICEM dénonce toute tendance au racisme ou à la xénophobie, en particulier chez des partis ou groupements politiques reflétant une telle conduite destructrice. L'ICEM fera montre de vigilance envers toute entreprise ou société multinationale qui utilisera la crise financière comme prétexte pour procéder à des restructurations, des licenciements collectifs ou d'autres pratiques antisociales affaiblissant les niveaux de vie ou les conditions de travail des individus.

Le Comité exécutif prend note et approuve le plan en cinq points des Global Unions, repris dans la Déclaration de Londres, qui stipule que les mesures de relance doivent optimiser la création d'emplois, comporter des réformes actives du marché du travail, des filets de sécurité sociale élargis et le développement de technologies de "marché vert", que la reprise doit s'accompagner d'une protection des droits des travailleurs à des pensions décentes et sûres, que les droits de négociation collectivement doivent être renforcés pour lutter contre la déflation salariale et des disparités de revenus croissantes, que la coopération avec les institutions financières internationales doit être renforcée et plus ciblée afin d'assortir l'action de ces institutions de politiques sociales fortes, et que les économies émergentes et en développement doivent recevoir un soutien global afin de résorber la pauvreté et de créer du travail décent dans une crise financière qui les a pénalisés.

Considérant que la crise a réduit les échanges commerciaux, suscité davantage de concurrence et un resserrement des marchés du crédit, et détourné les capitaux et le développement des lieux assaillis par la pauvreté, le Comité exécutif de l'ICEM appelle à une relance du développement et de l'investissement dans les pays émergents et en développement, et

Le Comité exécutif de l'ICEM reconnaît que l'effondrement financier de 2008 constitue un tournant de l'histoire dans la mesure où le modèle néolibéral en vigueur a échoué et doit être restructuré, avec une réglementation et un contrôle financier plus rigoureux, et un accroissement des fonds publics pour faire des industries en déclin des entreprises industrielles viables qui créent et développent des emplois viables, durables qui apportent des avantages sociaux et du bien-être à toutes les communautés du monde.